

Compte-rendu du CA de l'UGOH du 1^{er} Octobre 2024

Présents : Mesdames Monique Biau, Magdeleine Mazert, Fabienne Segulier.
Messieurs Eric Pociello, Stéphane Poujol, Philippe Bidault

Pouvoirs : Mmes Françoise Picot, Sophie Vaugin, Laurence Apostolu, M. Bernard Amouroux

Absent : Johan Clérac

1 - Approbation de compte-rendu du CA du 11 juin 2024

Approuvé à l'unanimité

2 - Points sur les actions associatives et représentation de l'UGOH

Salon généalogique de la Lozère du 27 juillet 2024, présents Magdeleine Mazert, Monique Biau, Philippe Bidault.

Rencontre avec l'association du Saint-Ponais le 2 août 2024, présents Monique Biau, Fabienne Segulier, Magdeleine Mazert et Eric Pociello.

Colloque Cantalien anniversaire de la libération de la France du 1^{er} septembre, présents Françoise Picot, Philippe Bidault.

Contacts avec l'association de Sigen et de l'association Catalane de généalogie, rencontrée le 17 septembre 2024 par Magdeleine Mazert et Eric Pociello.

Journée Portes ouvertes Mazamétaine, du 5 et 6 Octobre 2024, présente Magdeleine Mazert

3 - Point financier

En l'absence du trésorier, les comptes sont présentés par la trésorière adjointe, Mme Biau, à la date du 1^{er} octobre 2024. Pour rappel, l'UGOH a obtenu le classement d'Intérêt Général le 21 mai 2024.

L'achat programmé du Rol-Up a été fait. L'achat d'un disque dur est demandé.

La prévision d'achat d'un ordinateur, prévue lors du dernier CA a été annulée, au regard des maigres subventions attribuées et surtout peu en rapport avec le matériel que nous souhaitons acquérir.

L'état des comptes se divise en : dépense 1249,54€ et recette 3171,36€.

Les comptes présentant un excédent, et aucunes dépenses importantes n'étant programmées pour la fin de l'année, il est donc proposé de virer 1000€ sur le livret A

Les deux propositions sont approuvées à l'unanimité

4 – Affiliations

Deux associations ont fait connaître leur intérêt pour une éventuelle affiliation : l'association Catalane de généalogie (Perpignan) et Les Amis du patrimoine de Sigean (Aude). Leurs dossiers seront étudiés avant d'intégrer l'Union.

5 - Abonnement des professionnels pour nos salons

Après discussion, il n'est pas judicieux de proposer un abonnement UGOH pour les professionnels posant leurs stands dans les différentes manifestations de l'Union. L'UGOH proposera "un tarif conseil" aux associations. Les associations de l'Union décideront de suivre ou pas cette proposition. Nous proposons une tarification conseil de 15€ pour l'année 2025.

Approuvé à l'unanimité

6 - Événements 2025

L'assemblée Générale de l'UGOH prévue le 9 février 2025 à Béziers, consacra son après-midi à une discussion entre les associations, le matin étant consacré à l'AG.

Le salon de Généalogie d'Occitanie, prévu initialement le 6 avril 2025 a été déplacé au 18 mai 2025 à Carcassonne, en raison d'une autre manifestation déjà programmée. Le conseil départemental de l'Aude, nous accorde à titre gracieux la salle de l'hôtel du département. Le bureau de l'UGOH a validé la demande.

Pour le colloque généalogique d'Auvergne, prévu en 2025, certaines institutions ne répondent pas, d'autres proposent une location de salle à prix élevé. Le bureau a décidé d'annuler l'événement.

Approuvé à l'unanimité

Un colloque de généalogie en région parisienne à l'hôtel de Région (Paris-Iles-de-France) à Saint Ouen, pourrait être programmé. La Région Paris-Iles-de-France, pour mettre ses locaux à disposition, a demandé que la demande soit portée par une association francilienne. Ainsi l'association Gen Even (Généalogie Événements) a été créée par le président de l'UGOH. Le président du Souvenir Français, convaincu de l'intérêt de ce projet, a décidé d'accueillir Gen Even dans ses locaux parisiens.

Le Président de l'UGOH demande une mise de fonds de 60€, somme correspondant à une assurance responsabilité civile pour Gen Even.

Approuvé à l'unanimité

7 - Relations entre les différentes entités de l'UGOH : UFGLR - UGA- LGO - Gen Even

Gen Even :

Gen Even propose d'organiser des événements de type colloque sur la région parisienne. Elle en deviendra l'organisatrice officielle et associera les associations de l'UGOH voulant participer à ce type d'événements. Elle pourra associer, sous certaines conditions, de associations non membres de l'UGOH. Le siège social de Gen Even se trouve dans les locaux parisiens du Souvenir Français.

Le Président de l'UGOH propose que cette structure de Gen Even devienne une filiale d'UGOH sur Paris-Iles-de-France. Le président soumet cette proposition aux voix.

Approuvé à l'unanimité

Le conseil d'administration de Gen Even se compose de :

M. Eric Pociello, Président, Mme Monique Biau, Trésorière, M. Philippe Bidault, Secrétaire, M. Stéphane Poujol et Mme Magdeleine Mazert, Administrateurs.

Union Fédérale Généalogique de Languedoc Roussillon (UFGLR) :

L'Union fédérale généalogique de Languedoc Roussillon (UFGLR) dont Mme Magdeleine Mazert est présidente, est une union regroupant les associations adhérentes à la FFG (Fédération Française de Généalogie). M. Eric Pociello a obtenu un siège au conseil d'administration de la FFG. Mme Mazert est présidente de l'UFGLR et, avec son conseil d'administration, ils ont décidé la gratuité des cotisations pour une association déjà membre de l'UGOH. Une association, non membre de l'UGOH, paiera une adhésion qui sera définie par ce comité.

Union Généalogique d'Auvergne (UGA) :

L'Union Généalogique d'Auvergne (UGA) est une délégation associative de l'UGOH. Elle regroupe les associations de la Région Auvergne affiliées à l'UGOH. Seules les associations adhérentes à l'UGOH peuvent adhérer à l'UGA. Sa vocation est de représenter les associations auvergnates au niveau de la Région AURA (Auvergne- Rhône-Alpes) et d'inscrire l'UGOH dans cette partie régionale faisant partie de l'Occitanie Historique.

Les Généalogistes Occitans (LGO) :

Les Généalogistes Occitans (LGO) est une émanation associative de l'UGOH qui a pour but de regrouper toutes les personnes physiques, là où il n'y a pas d'associations affiliées à l'UGOH.

8 - Questions diverses

Nomination de deux nouveaux chargés de mission :

- Pierre Deleuze pour la mise en ligne des annonces : agendas généalogiques, article sur le site UGOH...
- Marc Rousset pour la mise en ligne des annonces agenda pour la partie Lozérienne.

Approuvé à l'unanimité

Point sur les dossiers d'affiliation :

L'association GUG30 (Généalogie en Uzès et Gard) qui étaient membre de l'UGOH sans avoir fait de dossier d'affiliation et sans approbation administratives.

Le CA approuve administrativement les affiliations.

L'AGABE43 n'a jamais fait de dossier d'affiliation. Sans ces dossiers, le bénéfice de l'intérêt général ne peut s'appliquer. Le Secrétariat Général de l'UGOH expédiera le dossier d'affiliation à l'AGABE43.

Question de Mme Mazert :

Mme Magdeleine Mazert pose la question de la diffusion des informations concernant la vie des associations, essentiellement l'événementiel. Il est convenu d'indiquer, sur le site de l'UGOH, quelle association de l'Union participera à un événement particulier (Ex : le GUG sera présent dans tel ou tel salon, même un salon organisé par une association non adhérente de l'UGOH)

Mécénat de Compétence :

Le Président de l'UGOH nous annonce qu'il a passé un accord de partenariat avec une association gestionnaire d'un mécénat de compétence. Le dossier a été accepté, nous sommes en attente de sa mise en place. Cela consistera à auditer l'UGOH pour développer des pistes améliorant les contacts, la communication et la publicité. Cette opération est gratuite pour l'UGOH.

Question de M. Pociello :

M. Eric Pociello soulève le problème d'une association non adhérente à l'UGOH ne possédant pas d'assurance. Le CA décide d'une consultation d'expert juridique pour éclaircir ce point.

Retour de la DGFIP48 sur l'Intérêt Général :

Le DGFIP48, service d'attribution de l'Intérêt Général, demande une correction du terme : « Siège Régional ». Le bureau de l'UGOH propose : bureau régional, antenne régionale, direction régionale, représentation régionale ou centre régional. Nous procéderons à cette modification, ainsi que quelques autres, proposées par notre juriste.

Sujet du Cloud de l'UGOH :

Stéphane Poujol, Administrateur et Responsable Informatique, nous informe que notre hébergeur internet proposait un "Cloud" gratuit. Cette offre s'interrompra le 31 octobre 2024, annulant la possibilité de créer des comptes utilisateurs. Il n'y aura plus qu'un seul mot de passe pour accéder aux données, sans possibilité d'en restreindre l'accès.

Il propose :

- 1 - de rester sur l'offre gratuite et accepter que toutes les personnes qui ont le mot de passe voient toutes les données du nuage.
- 2 - la même chose que l'option précédente couplée à une autre offre gratuite de cloud que l'on pourrait trouver (cloudezy fait ça). On pourrait avoir 2 clouds distincts, un pour un pour UGOH, le second pour le CLG48.
- 3 - Acheter un service de Cloud (entre 50€ et 100€ par mois)
- 4 - Passer à l'offre supérieure de O2switch pour l'hébergement de l'UGOH (32€ / mois)

Cette offre contient un service cloud complet. Mais elle a l'inconvénient de limiter l'espace de stockage total de l'hébergement à 500Go.

Après discussion, le CA propose :

Un seul compte pour l'UGOH et un seul mot de passe, uniquement en accès pour les membres du bureau. Chaque stockeurs (président,secrétaire,trésorier...) devra avoir une sauvegarde personnelle des données envoyés vers le Cloud, car si le serveur du Cloud à un problème, toutes les données peuvent disparaître.

Approuvé à l'unanimité

Il sera demandé à Mme Cloé Desdouits d'organiser une formation : "Comment travailler avec un Cloud" pour les futurs utilisateurs.

Le Président de l'UGOH
M. Eric Pociello

Le Secrétaire Général de l'UGOH
M. Philippe Bidault